
Société de secours aux blessés militaires.

Numéro d'inventaire : 1979.36530

Type de document : image imprimée

Éditeur : Vagné (Louis) (Pont-à-Mousson)

Imprimeur : Vagné (Louis)

Date de création : 1914

Description : Planche composée d'images de tailles diverses en couleurs avec légendes.
Papier adhésif collé au dos pour renforcer la planche.

Mesures : hauteur : 403 mm ; largeur : 276 mm

Notes : Planche portant sur la Croix Rouge, sa naissance, ses missions...

Mots-clés : Images de Pont à Mousson

Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill. en coul.

SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES



Avez-vous remarqué, chers petits, derrière le régiment qui passe, ces soldats portant au bras une croix rouge sur un brassard blanc ? Eh bien, cette croix rouge est l'insigne de la Convention de Genève, assemblée qui eut lieu le 24 Août 1864.



Dans tous les pays civilisés, les médecins, les soldats qui sont chargés de donner leurs soins sur les champs de batailles, portent cet insigne qui veut dire : laissez-nous passer et protégez-nous, nous portons secours aux braves qui sont tombés.



Nos défenseurs sont tous abrités derrière cette généreuse pensée. Grâce à cette Convention, tous les blessés de quelque nationalité qu'ils soient doivent être protégés. En effet, notre ennemi même, s'il est blessé, n'est plus pour nous qu'un frère malheureux.



En 1864, une Société s'est fondée en France sous le nom de Société Française de Secours aux Blessés Militaires, dans le but de concourir par tous les moyens possibles au soulagement de nos soldats blessés, partout où la défense du pays les appelle. Cette Société est la doyenne des Sociétés de la Croix-Rouge.



Pendant la Guerre 1870-71 elle a fait sentir ses immenses bienfaits à l'issue de nos grandes batailles, elle a pu pendant cette guerre hospitaliser 110.000 blessés et malades dans ses nombreux hôpitaux sur tout le territoire, sous la direction de plus de 400 Comités d'hommes et de dames.



Depuis le retour de la Paix elle a suivi nos braves soldats dans toutes les expéditions coloniales : en Algérie, Tunisie, Cochinchine, Soudan, Sénégal, Dahomey, Madagascar, Chine et Maroc. Aussi l'on s'imagine le bonheur de nos soldats quand, sous le soleil qui les accable, au milieu des privations les plus dures, ils reçoivent, envoyés par les Français, du bon vin qui les reconforte, des médicaments, des vêtements, des friandises mêmes pour les malades.



Pendant la récente guerre de Chine, nos soldats furent exposés à un climat très malsain ; la Société de Secours aux Blessés Militaires envoya rapidement à Takou un bateau-hôpital, le Notre-Dame de Salut, qui recueillit et soulagea bien des enfants de la France, et elle installa à Nagasaki (Japon) un hôpital qui fonctionna pendant 10 mois, sous le couvert de son drapeau à croix rouge. Pendant cette campagne, l'Impératrice du Japon a visité nos blessés dans les Ambulances de la Société.



1907-1914. La campagne du Maroc offre à la Société une nouvelle occasion d'étendre sa bienfaisante action. Aux premiers combats, les hôpitaux de campagne hospitalisent nos soldats blessés.

A Casablanca, à Fez, à Oudjda, à Guercif, ses infirmières rivalisent de dévouement auprès des enfants de France atteints par les lailles marocaines. Avec des mots qui consolent, elles donnent l'espoir aux soldats et hâtent leur guérison.

Pas d'égoïsme, pas d'indifférence et plaçons au-dessus de tout l'amour de la Patrie. Que chacun de nous fasse son devoir. Ceux qui se servent des armes, assurez-les contre le destin malheureux. N'oublions pas que si nos défenseurs font la grandeur de la France, la charité doit faire sa puissance et qu'il n'y ait pas un foyer en France où la Croix-Rouge n'ait sa place.

